la note bibliographique des pages VII à XII, due à M. H. FRÈRE, est un complément indispensable, et fort bien conçu, à l'Introduction du premier volume.

J. MAROUZEAU.

III. — Collection des classiques Garnier.

Il est impossible de rendre compte ici avec quelque détail des volumes qui viennent de paraître dans cette Collection : il est venu sur ma table, depuis le dernier Bulletin paru, près de vingt volumes ; c'est dire avec quelle ardeur (et, ce qui n'est pas toujours sans risque, avec quelle rapidité) travaillent les traducteurs.

Traducteurs attitrés, peut-on dire, car sur les couvertures des présents volumes je retrouve les noms de ceux qui, depuis plusieurs années, alimentent la collection :

M. H. BORNECQUE s'est fait une spécialité des ouvrages de rhétorique. Il a déjà publié le traité à Hérennius, deux traités de Cicéron, Sénèque le rhéteur, et deux volumes de Quintilien. Il nous donne cette fois en deux nouveaux volumes le complément de l'*Institution oratoire*. Traduction agréable, coulante, et qui incitera peut-être à lire cet auteur, bien plus « lisible » qu'on n'est porté à le croire. Naturellement on trouverait, dans un texte qui pose tant de problèmes, à chicaner le traducteur sur les détails. Dans la phrase donnée par Quintilien comme exemple d'ambiguïté (VIII, 16) : uisum a se hominem librum scribentem, « l'auteur, dit la traduction, a mal placé ses mots » ; il ne s'agit pas, à mon avis, de la place des mots, qu'on pourrait modifier sans que l'ambiguïté disparaisse ; c'est la construction syntaxique qui est visée par le mot « composuerit ». Dans l'interpellation « tanto melior » (VIII, 17), il n'y a pas l'idée de « en progrès » ; la formule est fixée, inanalysable, et équivaut à notre « bravo ! à la bonne heure ! » (cf. Plaute, *Persa* 326 ; *Trucul.* 953 ; *Bacch.* 211 ; Térence, *Heaut.* 549 ; Phèdre III, 5, 4 ; Sénèque, *Epist.* 31). La traduction de « longioribus hyperbatis » (IX, 4, 142) : « des transpositions de mots plus *longs* » ne contient-elle pas une faute d'impression qui trahit le sens?...

On doit se féliciter que Quintilien ait eu pour traducteur M. Bornecque, spécialiste des questions de prose métrique, pour les passages si importants du livre IX où ces questions sont traitées : dans plus d'un passage, la traduction fait plus que rendre le texte, elle l'éclaircit. Sur un point important (IX, 91-93), elle laisse subsister l'obscurité. Le passage vaut d'être cité, pour être soumis à un nouvel examen : « Plurimum igitur auctoritatis... habent longae (litterae syllabaeque), celeritatis breues... Acres, quae ex breuibus ad longas insurgunt ; leniores, quae a longis in breues descendunt. Optime incipitur a longis, recte aliquando a

breuibus, ut : nŏuūm crimen, lenius a breuibus, ut : ănĭmăduērtī iudices, sed pro Cluentio recte, quod initium eius partitioni simile est, quae celeritate gaudet. » Première question : le substantif de « longae » et de « breues » étant évidemment « litterae » ou « syllabae » qui figurent dans le contexte antérieur, quel est le substantif de « acres »? M. Bornecque traduit, sans décider : « le style a plus de force ». Ne faut-il pas comprendre « les suites de syllabes, les séries »? — Deuxième problème, lié au précédent : quelle est la valeur des pluriels « optime incipitur a longis, a breuibus »? Étant donné l'exemple proposé par Quintilien : nŏuūm crimen, il me semble impossible de comprendre autrement que : « le mieux est de commencer par *une* longue », en donnant au pluriel sa valeur bien connue d'indéfini : « une longue dans chaque cas donné ». — Troisième question : M. Bornecque traduit : « Le mieux est de commencer par des longues ; on peut aussi, quelquefois, commencer par une brève : nŏuum crimen, ou, ce qui est plus doux, par deux brèves : ănĭmaduerti iudices ; ce début, qui est celui du pro Cluentio, est correct, parce que... » Rien ne justifie dans le texte l'opposition : *des* longues-*une* brève, rien non plus l'addition du chiffre « deux » dans : *deux* brèves, rien enfin la suppression de « sed » du texte. Je crois qu'il faut traduire, en conservant partout le sens indéfini du pluriel et en changeant la ponctuation : « Sont excellents les débuts en longue, convenables parfois les débuts en brève, comme : nŏuūm crimen. Sont plus coulants les débuts en brèves, comme : ănĭmaduerti iudices, mais un tel début convient au pro Cluentio, parce que... » La question du pluriel se pose du reste encore pour le passage qui suit : « clausula e *longis* firmissima est, sed cadit etiam in breues ». Sur toute cette casuistique, j'en appelle de M. Bornecque traducteur à M. Bornecque métricien ; nul mieux que lui n'est qualifié pour nous apporter la solution de ces petits problèmes.

— C'est M. Bornecque encore qui, infatigable, nous donne trois volumes de Tacite : *Histoires* et *Annales*. Il est vrai que pour ces deux ouvrages il s'est borné à améliorer l'œuvre de Burnouf, qu'il a prise pour base. Pour base de sa traduction, mais en se gardant de cette espèce de religion qui a rendu Burnouf intangible pendant des générations. Là où Tacite écrit avec une simplicité éloquente : extrema senecta liber (*Ann.* XIII, 42), M. Bornecque n'hésite pas à se contenter d'une traduction moins concise que l'original : « son extrême vieillesse lui assurait quelque liberté », mais moins romantique que le Burnouf : « trop près du tombeau pour n'être pas libre ». M. Bornecque a repris en tête de chacune des œuvres la vieille Introduction de Burnouf ; c'est dire qu'il s'est interdit toute incursion dans les nombreux problèmes qui ont été agités dans ces derniers temps touchant l'œuvre et l'auteur.

— Pour les œuvres mineures de Tacite : *Dialogue des orateurs*, *Vie d'Agricola*, *La Germanie*, M. A. Cordier a adopté la même attitude que M. Bornecque, se bornant à rajeunir la traduction de Burnouf et à reproduire son Introduction, qui le conduit par exemple à proposer deux dates pour la composition du Dialogue, l'une dans le sommaire au nom de Burnouf (p. 3) et l'autre, rectificative, en note de bas de page !

— M. François Richard, seul ou avec M. Pierre Richard, a déjà publié de nombreux volumes dans cette collection : Horace, Salluste, Martial, une partie de Cicéron et de Sénèque. Après le *De oratore*, il nous donne aujourd'hui le *Brutus* et *La perfection oratoire* (est-ce bien la traduction qui convient pour le titre : *De optimo genere oratorum*?).

Édition pourvue d'environ cinq cents notes, toutes, ou très peu s'en faut, de caractère historique, et d'un index historico-géographique. Traduction aisée, un peu rapide, parfois un peu approximative : chap. 91 « le plus sage des philosophes » ne traduit pas « prudentissimo philosopho » ; chap. 88, « inciderat in Cottae et Sulpici aetatem » ne signifie pas « il y rencontrait (au forum) C. et S. »... Ces à-peu-près sont sans conséquence dans les parties proprement historiques de l'ouvrage ; ils sont plus fâcheux là où il s'agit de critique et de théorie : dans le fameux passage sur la pureté de la langue (chap. 84-85), « dilatare litteras » n'est pas « traîner sur les syllabes », c'est donner aux voyelles le son « plein » ou « grave » ou « large » dont parle ailleurs Cicéron (*De orat.* III, 11, 42 ; 12, 45-46) et aussi Velius Longus (VII, 49) ; « ueteratoria ratio dicendi » n'est pas une « éloquence vulgaire », mais « qui sent le métier » ; « elegantia » n'est pas « l'élégance » ; « parler bien » ou « parler avec pureté » ne traduit pas « latine loqui », locution qui a une signification historique plutôt qu'esthétique...

L'édition est et ne veut être que scolaire ; était-ce une raison pour ne numéroter que les chapitres et nous enlever la commodité qu'offre la division traditionnelle en paragraphes?

— MM. F. et P. Richard ont déjà publié en trois volumes les Lettres à Lucilius ; voici maintenant deux volumes de *Traités philosophiques* : dans l'un, les sept livres *Des bienfaits*, que les auteurs préfèrent intituler : *De la bienfaisance* ; dans l'autre, un recueil constitué essentiellement par les traités appelés *Dialogi*, mais où viennent s'insérer, par un souci de chronologie qui n'est même pas conséquent (cf. l'Avertissement), le *De clementia* et le *Ludus de morte Claudii*.

On ne peut pas reprocher aux éditeurs de n'avoir pas mis à jour leur édition : l'Introduction et les Notices tiennent compte des études récentes et en adoptent avec empressement les conclusions ; par exemple sont heureusement utilisés les travaux de MM. Albertini, Faider, Pré-

chac. En particulier, M. Préchac a convaincu les auteurs par son argumentation relative à la composition du *De clementia* ; on peut l'en féliciter, mais était-ce une raison pour adopter dans la pratique un bouleversement du texte qui rend désormais impossible toute référence par chapitres et même par livres?

Je n'ose, dans le peu d'espace que je m'accorde ici, me permettre de juger une traduction qui a coûté aux auteurs de longs et louables efforts. Un sondage que je fais dans le début du *De otio* me fait penser d'abord que le titre n'est peut-être pas exactement traduit par *La retraite* : « retraite » ne recouvre pas « otium » ; la preuve, c'est que dès le chapitre 1 les traducteurs sont obligés de rendre l'expression « sine otio » par « sans loisir » et de n'employer le mot « retraite » que pour traduire l'idée exprimée en latin par « secedere ». Dans la suite du même paragraphe, je suis alerté par une impropriété de métaphores qui n'est pas dans la manière de Sénèque, et en effet, en confrontant avec le texte, je m'aperçois que rien ne justifie les expressions « papillonner de l'un à l'autre », « ballottés par la bassesse (!)... de nos jugements », « nous flottons, sautons (!) de prise en prise », « notre tête chenue s'écrase sous le casque ». Inversement, l'expression très imagée de Sénèque, à propos des traces de pas qui conduisent à l'antre du lion : « turba uestigiorum, in quibus nulla sunt redeuntium », est-elle suffisamment rendue par « la multitude des traces qui vont toutes dans le même sens »? Les éditeurs mentionnent justement en note (n. 419) la fable de La Fontaine sur le même sujet ; or, le fabuliste n'a pas manqué, lui, de préciser, comme Sénèque : « Pas un ne marque de retour. » Quelques inadvertances trahissent une revision hâtive : dans le *Ludus*, ch. 14, c'est de faim qu'on fait mourir Tantale ; le mot essentiel *laturam* n'est pas traduit ; le membre de phrase « nisi illi succurreretur », rapporté à Tantale dans le texte latin, l'est à Sisyphe dans la traduction ; « onere releuari » ne peut signifier « remonter son rocher ». Dirai-je que dans le même passage « si uni dici » est une conjecture, que les mots « non umquam Sisyphum onere releuari » sont un arrangement gratuit? Dirai-je que cette édition perpétue, sans avertissement, des leçons telles que *De otio*, 1, 4 : miti manu ; 3, 2 : obscurata malis, qui ne sont dans aucun manuscrit autorisé? Je sais bien qu'on ne peut pas demander aux éditeurs, dans cette collection, de reprendre « à zéro », comme on dit aujourd'hui, la critique du texte, qu'une édition « de lecture » doit offrir avant tout un texte lisible ; mais un texte arrangé sans aucune indication des arrangements faits? La question dépasse le rôle de MM. F. et P. Richard, qui ont fait de leur mieux pour s'acquitter d'une tâche ingrate ; mais l'avis s'adresse au directeur de la Collection.

— M. M. Rat est aussi un des principaux pourvoyeurs de la Collec-

tion ; il a déjà à son actif des poètes : Properce, Catulle, Virgile, et des historiens : César, Suétone. A cette série il ajoute aujourd'hui la suite de César (*Guerre civile*) en y joignant la *Guerre d'Alexandrie*, parce que cet ouvrage continue approximativement celui de César, et sans que bien entendu soit examinée la question d'attribution ; en Appendice, une traduction des passages des *Vies de César et de Pompée* de Plutarque se rapportant à la guerre civile, des *Remarques topographiques* illustrées de cartes et un *Tableau chronologique* des événements de 49 à 47.

— Le soin a été confié aussi à M. Rat de pourvoir de notes une traduction de *Cornelius Nepos*, préparée par M. C. Vergniol, dont le travail avait été interrompu par la mort. Le Commentaire de M. Rat, qui occupe soixante-dix pages de petit texte, doit beaucoup aux études récentes de MM. P. Roussel, P. Cloché, R. Grousset, A. Piganiol. Il me plaît que dans son Introduction il ne cherche pas à faire de son auteur un grand écrivain et se borne à lui donner un satisfecit dans le « genus tenue ».

— Infatigable, M. Rat s'est encore attelé à *Pétrone*, ajoutant une nouvelle traduction aux traductions innombrables qui ont été données en français du *Satiricon*, et s'appliquant à rivaliser avec M. Ernout, que, sauf erreur, il ne nomme pas.

L'Introduction de M. Rat est abondante ; elle cite complaisamment et Boissier et Collignon, et R. Pichon et la littérature de Teuffel, et Rohde et Bücheler (d'après Collignon !), et les études « relativement récentes » (!) de Émile Thomas et de Raymond Cahen ; je n'y trouve guère trace (dois-je dire « guère »?) des abondantes et parfois pénétrantes études consacrées à Pétrone depuis un quart de siècle.

Pour ce qui est du texte, je me bornerai à une remarque : après avoir justement caractérisé dans l'Introduction « la supercherie évidente » de Nodot, comment M. Rat peut-il se résoudre à encombrer son texte des additions de ce faussaire, sous prétexte que, d'après Basnage (!), « elles rendent plus agréable et plus facile la lecture de l'œuvre »?

— J'ai déjà signalé ici le premier volume des *Lettres de Cicéron*, publié par M. E. Bailly ; le second volume vient de paraître, qui contient les livres VII à XI des *Familières* ; venant avant l'édition Budé, cette Correspondance cicéronienne sera la bienvenue auprès du public lettré.

— M. H. Clouard, éditeur d'Apulée et de Lucrèce, nous donne un *Juvénal* et un *Perse*, sans prétendre renouveler ni même poser aucune question. Il reconnaît s'en tenir à la dernière mise au point, celle de MM. P. de Labriolle et F. Villeneuve dans la Collection Budé, « sauf sur de rares points où d'autres leçons que les leurs paraissent mieux s'accorder avec le contexte », ce qui est un principe de critique tout de même un peu simpliste.

— Bienvenus seront les volumes suivants, qui nous apportent des œuvres peu éditées et peu traduites :

Aulu-Gelle, Les Nuits attiques, par M. MIGNON, 2 volumes d'ens. 30 francs ; *Claudien*, par V. CRÉPIN, 2 volumes d'ens. 30 francs.

M. Crépin n'a pas eu à sa disposition les thèses récentes de M. P. Fargues, qui, utilisées avec précaution, lui auraient été d'un grand secours et en particulier auraient pu enrichir sa notice. Les sources de sa documentation ne sont pas indiquées, exception faite pour Mommsen et Amédée Thierry (toujours le même archaïsme d'information !) ; M. Crépin veut bien pour les années récentes renvoyer à ma Bibliographie ; mais il en coûtait si peu de la dépouiller pour fournir au lecteur une orientation précise.

Je n'envie pas M. Crépin d'avoir eu à traduire ces milliers de vers déclamatoires et romantiques à froid ; ou plutôt si : il y avait là une belle gageure à tenir, celle de réaliser, à force d'ingéniosité, de concision, de vigueur abrupte ou de rhétorique déchaînée, une sorte de Hugo au petit pied. M. Crépin y a-t-il réussi? Voici quelques échantillons : *In Eutr.* II, 428 : tanto coniungit foedera monstro = il se montrait son inséparable allié ; 440 : ipse Leo dama ceruoque fugacior = Léon lui-même, plus couard malgré son nom (?) qu'un daim ou qu'un cerf ; 453 : ualuit pro uulnere terror impleuitque uicem iaculi = l'épouvante fait sur lui le même effet qu'un dard qui s'enfoncerait en le blessant... J'ai peur que la traduction ne fasse tort à l'original ; ce n'était pas par un style de version latine qu'il fallait rendre les outrances de ce « fauve ».

— Grâce au travail de M. Mignon, on pourra s'amuser désormais aux récréations grammaticales d'Aulu-Gelle. L'édition se présente avec une certaine allure scientifique : l'Introduction résume, par exemple, l'état actuel de notre connaissance en ce qui concerne les manuscrits et les sources. Pour l'établissement du texte, l'éditeur n'a pas naturellement la prétention de faire œuvre nouvelle : est-ce une excuse pour faire figurer dans le texte (I, 25) une forme *induciae* que contredit l'explication proposée par *inde uti iam*? On est bien obligé ailleurs de corriger les formes *erudicionibus*, *scripcionis*, etc., des manuscrits *P* et *R*.

Aulu-Gelle est un philologue méticuleux, qui eût été choqué de certaines approximations chez son traducteur : eût-il admis qu'on rendît (praef.) *fidibus* par « la musique », qu'on résumât son original « male doctorum hominum scaeuitas et inuidentia » par « l'envie misérable des ignorants »? M. Mignon n'a-t-il pas utilisé pour cette Préface la traduction si scrupuleuse de M. P. Faider? Est-ce rendre (I, 2) « uirtutumque origines officiaque earum et confinia aut contraria » que de dire : « origine des vertus, actions honnêtes qui s'en rapprochent »? Que signifie « contraria »? Quant à « officia », la note 41 nous l'explique abondam-

ment, comme aussi la note 40 nous commente avec complaisance l'argument du sorite : trois pages de commentaire philosophique pour deux mots, alors qu'on nous en donne en tout une trentaine pour 340 pages d'un texte philologique hérissé de difficultés !

J. Marouzeau.

IV. — Collection roumaine.

M. E. Constantinescu vient de publier le volume IV et dernier de sa traduction roumaine de Plaute (Libr. Anastasiu & Petrescu, Râmnicu-Vâlcea, Roumanie), qui contient : *Pseudolus*, *Rudens*, *Stichus*, *Trinummus*, *Truculentus*. Il paraît que le roumain, « langue moins intellectualisée », dit l'auteur, se prête mieux que le français à la traduction de Plaute. Et M. Constantinescu a traduit en vers les principaux cantica ! Ajoutons que sa traduction comporte un commentaire de bas de page, avec quelques observations critiques où l'on reconnaît la méthode et l'esprit de L. Havet.

M. Constantinescu avait présenté en 1929 à Jassy comme thèse de doctorat une étude sur les Prologues de Plaute : *Prologus La comediile lui Plautus*, tip. Gutenberg, Râmnicu-Vâlcea, dont les conclusions, résumées en français à la fin du volume, intéressent non seulement la technique plautinienne, mais aussi l'histoire du théâtre latin et ses rapports avec les originaux grecs.

J. Marouzeau.

V. — Divers.

J. H. Waszink, *Tertullian, De Anima*, mit Einleitung, Uebersetzung und Kommentar : H. J. Paris, Leyde, 1933, x & 318 pages.

Il n'est guère de traité, parmi les trente et un opuscules qu'on doit à Tertullien, qui mérite autant que le *De Anima* d'attirer l'attention des historiens de la philosophie, et même des historiens de la science médicale.

Tertullien s'y propose d'étudier non pas tant l'origine de l'âme — encore qu'il s'en préoccupe — que sa nature véritable. Problème insoluble, que l'antiquité avait déjà retourné de mille façons.

Pour essayer de la résoudre, ou tout au moins d'y intégrer quelques données nouvelles, Tertullien considère qu'il a trois sources de connaissance à sa disposition : 1° la Philosophie, qui fait métier de s'occuper de questions de cet ordre. Tertullien en connaît fort bien les sectes et les opinions, sinon toujours par lecture directe, au moins par des *excerpta* authentiques. Mais, d'une façon générale, il la traite dans le *De Anima* sans aucune aménité. Non seulement il se plaît à souligner ses contradictions et ses incertitudes, mais encore il prodigue aux philosophes,